

Pour sa Direction des Sports, de la Culture et des Grands Événements

Un musicien(e) intervenant(e) (H/F) à temps non-complet (5 H)

Depuis 2012, l'Agglomération a mis en place un réseau de musiciens intervenants (MI) pour développer l'éducation artistique et démocratiser l'accès à la culture. L'équipe, constituée de 10 professionnels confirmés, propose et met en place des activités musicales en milieu scolaire et hors temps scolaire en concertations avec les 32 communes du territoire.

En ayant le souci de mettre en place une cohérence dans les parcours musicaux diversifiés, elle permet aux enfants de vivre des démarches artistiques collectives innovantes, d'acquérir des savoirs et savoir-faire fondamentaux et de se forger une culture artistique.

Placé(e) sous la responsabilité du responsable de l'Enseignement musical, vous assurez les missions suivantes :

- **Proposer et mettre en place des activités musicales en milieu scolaire et hors temps scolaire**
 - Assurer les relations avec les enseignants et les partenaires
 - Définir ou accompagner la conception de projets pédagogiques en éducation musicale en cohérence avec les projets spécifiques des établissements scolaires, culturels ou « petite enfance » (RPE, crèches...).
 - Participer à la définition du dispositif pédagogique territorial.
 - Mettre en place des activités musicales et les projets d'initiation à l'orchestre (ou accompagner l'enseignant, l'éducateur, le travailleur social...), pour permettre aux enfants de vivre une démarche artistique, d'acquérir des savoirs et une culture musicale.
 - Évaluer les dispositifs et les projets conduits.

- **Participer au développement du projet culturel de l'Agglomération**
 - Être un acteur culturel du territoire, en favorisant les liens entre les responsables culturels, les établissements scolaires, les écoles de musique, et tout autre organisme autour de la mise en œuvre de projets pédagogiques ou artistiques.
 - Participer à diverses manifestations en lien avec les projets pédagogiques et le développement des pratiques musicales collectives.
 - Mettre en place des projets musicaux hors temps scolaire.
 - Prendre part aux réflexions et concertations dans le cadre du projet culturel de l'Agglomération sur les champs musicaux et autres.

Votre profil nous intéresse :

Vous justifiez d'une expérience dans le domaine de l'enseignement musical ou de l'éducation.

Vous possédez le diplôme universitaire de musicien intervenant (DUMI).

La pratique de la flûte serait un atout apprécié.

Permis B exigé.

Connaissances	. Pédagogiques (conception d'un enseignement musical) . Artistiques (esthétiques musicales, création,...) . Réseaux professionnels
Compétences transversales	. Organisationnelle . Autonomie
Savoir-faire	. Maîtrise d'une discipline artistique . Capacité de communication et de rédaction . Capacité à rassembler et à transmettre . Maîtrise des outils informatiques (suite libre office, messagerie ...)
Savoir être	. Prise d'initiatives . Ouverture artistique . Ouverture relationnelle

Conditions d'emploi :

- Poste à pourvoir à temps non-complet (5 heures), 1 journée par semaine.
- Horaires pendant le temps scolaire, réunions hors temps scolaire, travail ponctuel en soirée, le week-end et les jours fériés.
- Recrutement contractuel dans le cadre d'emploi d'assistant d'enseignement artistique.
- Déplacements sur le périmètre de l'Agglomération de Saint Briec.

Si vous êtes intéressé(e) par ce poste, vous pouvez adresser votre dossier de candidature comportant lettre de motivation, curriculum vitae, photo à :

Monsieur Le Président de Saint-Briec Armor Agglomération - Direction des Ressources Humaines 5 rue du 71^{ème} RI CS 54 403 - 22044 SAINT-BRIEUC Cedex 2 ou recrutement@saintbriec-agglo.fr

Pour recevoir des informations complémentaires, merci de contacter Madame Aurélie FOURCHON au 02 96 62 54 99